

Dans le cadre de la mise en place des règles de sécurité, l'organisateur s'assurera, au regard des articles L 231-2 et L231-3 du code du sport, que les participants sont pour saison en cours :

- Titulaires d'une licence FFA compétition, pass'running, athlé santé-loisir option running
- Titulaires d'une licence de la Fédération Française de Triathlon
- Titulaires d'une licence délivrée par les fédérations affinitaires (FSCF, FSGT, UFOLEP) faisant apparaître de façon précise la mention "athlétisme"
- Titulaires d'un certificat médical de non contre indication "à la pratique de la course à pied en compétition ou athlétisme en compétition" datant de moins d'un an à la date de compétition.

La photocopie de la licence ou du certificat médical devra être fournie en même temps que le bulletin d'inscription et le règlement. Ces dispositions sont prises en rapport aux textes en vigueur, notamment la loi du 23 mars 1999 relative à la protection de la santé des sportifs et de la lutte contre le dopage, après avis du Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Renseignements et inscription

Karine Belin
24, place Frézeau de la Frézellière
86420 Monts-sur-Guesnes
Tél. 06 26 92 84 59
karine.belin86@gmail.com

Renseignements et inscription également sur www.capictave.com

En cas de force majeure, d'évènement climatique ou de toute autre évènement mettant en danger la sécurité des concurrents, l'organisation de la course se réserve le droit d'annuler l'épreuve.

LES FOULÉES

de Monts-sur-Guesnes

DIMANCHE
21
JUILLET

9H30

2019

2 épreuves
sur route
et chemin

5 km

10 km



LES FOULÉES

de Monts-sur-Guesnes

Description

La course Hors Stade «Foulées de Monts-sur-Guesnes» se déroule le dimanche 21 juillet 2019 dans la ville de Monts-sur-Guesnes dans la Vienne (86).

2 épreuves et 2 distances différentes vous sont proposées.

Douches, parking sont à votre disposition. Retrouvez-ici toutes les informations nécessaires pour bien se préparer et participer à cette course.

Circuit

Départ allée des Marronniers à Monts-sur-Guesnes

- Epreuves : 5 km ou 10 km

- Course enfant : 900 m

Récompenses

Lot à chaque arrivant.

Coupes et lots aux premiers de chaque catégorie.

Pratique

Retrait des dossards à Monts-sur-Guesnes le samedi de 16h à 18h et le dimanche à partir de 7h30.

Résultats sur le site. Stationnement parking.

Consigne gratuite, vestiaires et douches.

Inscription en ligne : voir modalités sur www.capictave.com



N° dossard

Je m'engage pour la course (cocher la case) :

Course n° 1 (5 km) : départ à 9h30 - 7 € (pas de majoration sur place)

Course n° 2 (10 km) : départ à 9h30 - 7 € (pas de majoration sur place)

Règlement par chèque à l'ordre du CA PICTAVE

N° de Licence FFA :

Nom : Prénom :

Sexe : F M Année de naissance :

Adresse :

Code postal : Ville :

E-mail : Tél. :

> Club :

Par courrier ou sur place :

je suis licencié FFA, je fournis une copie de ma licence 2018-2019

je suis licencié FFTri, je fournis une copie de ma licence 2018-2019

je suis licencié FSCF, FSGT, ou UFOLEP avec la mention «athlétisme», je fournis une copie de ma licence 2018-2019

je ne suis pas licencié, je fournis une copie du certificat médical de non contre indication «à la pratique de la course à pied en compétition ou athlétisme en compétition» datant de moins d'un an à la date de compétition.

Chaque coureur autorise expressément les organisateurs et leurs ayants-droits, tels que partenaires et médias, à utiliser les images prises à l'occasion de sa participation par tous supports sur lesquels il pourrait apparaître et ce pour une durée illimitée.

Autorisation parentale (pour les moins de 18 ans) :

J'autorise ma fille, mon fils à participer à la course sous mon entière responsabilité.

Fait le

Signature obligatoire :